

Eve-Lyne Morin

Avocate principale

Eve-Lyne Morin est membre du groupe Litige et règlement de différends. Sa pratique se concentre principalement sur le litige commercial et la construction.

Avant de se joindre à Lavery, M^e Morin a travaillé au bureau de Montréal d'un important cabinet de droit commercial international, où elle a participé à un large éventail d'actions dans divers domaines, notamment la responsabilité du fait des produits, la construction, les valeurs mobilières, les allégations de fixation des prix, les actions collectives en responsabilité civile et la négligence. Elle a également conseillé des sociétés canadiennes et multinationales en matière de législation sur la protection des consommateurs, de protection des renseignements personnels, d'exigences linguistiques et d'autres exigences légales pour faire des affaires au Québec.

Formation

- LL.B., *Université de Montréal*, 2014
- B.A. (études internationales), *Université de Montréal*, 2012

Conseils et associations

- Membre de l'*Advocates' Society*
- Membre de l'Association du Jeune Barreau de Montréal
- Membre de l'Association du Barreau canadien

